

Zeitschrift: Mensuration, photogrammétrie, génie rural
Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) =
Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF))
Band: 70-M (1972)
Heft: 7

Vereinsnachrichten: 44e conférence des présidents de la SSMAF : le 10 mars 1972 à
Zürich

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin mensuel édité par
la Société suisse des Mensurations et Améliorations
foncières
la Société suisse de Photogrammétrie
le Groupe professionnel des Ingénieurs du Génie rural
de la SIA

Monatliches Mitteilungsblatt herausgegeben von:
Schweiz. Verein für Vermessungswesen und Kultur-
technik
Schweiz. Gesellschaft für Photogrammetrie
Fachgruppe der Kulturingenieure des SIA

Table des matières

Communications des sociétés

44^e conférence des présidents de la SSMAF

Communications des autorités

Travaux de mensuration dans la région de Zurich

Articles professionnels

H. Braschler: Considération et comparaison des
frais pour quelques assainissements d'alpes

M. Boller: Planifications en vue des aménagements
hydrauliques

Inhalt

Vereinsmitteilungen

44. Präsidentenkonferenz des SVVK

Amtsstellen

Vermessungsarbeiten in der Region Zürich

Fachartikel

H. Braschler: Betrachtungen und Kostenvergleiche
zu einigen durchgeführten Alpverbesserungen

M. Boller: Wasserwirtschaftliche Vorplanungen bei
Hydromeliorationen

Adressen der Autoren

Hans Braschler, dipl. Ing., Chef des Meliorations- und Vermessungsamtes St. Gallen, Moosbruggstraße 11, 9001 St. Gallen
Markus Boller, dipl. Ing., Institut für Kulturtechnik, ETH Zürich

44^e conférence des présidents de la SSMAF, le 10 mars 1972 à Zurich, Hôtel Du Pont

Procès-verbal

Présidence: H. R. Dütschler, président central

Présents: 5 membres du comité central. Sections: 9 (GR, TI, VS, VD, BE, FR, GE, ZH-SH, AG-BL-SO). 1 représentant du groupe patronal. 1 représentant de la Commission de propagande professionnelle
L'ordre du jour est adopté.

1. Procès-verbal de la 43^e conférence des présidents 1971 (Berne)

Acceptation du procès-verbal de la 43^e conférence des présidents.

2. Assemblée générale 1972

Pour permettre une réunion combinée de la SSMAF, du groupe professionnel SIA et du groupe patronal, le projet est le suivant:

Date: 16/17 juin 1972. Lieu: Soleure. Organisation section: AG-BL-SO

Programme: Jeudi soir: groupe patronal. Vendredi matin: SSMAF, après-midi: groupe professionnel SIA, soir: banquet. Samedi matin: excursion 2^e correction des eaux du Jura.

Schubiger propose de retarder la convocation d'une demie journée pour ne pas être obligé de convoquer les praticiens déjà pour le jeudi soir.

Grünenfelder pense, sous réserve de la décision du président du groupe, pouvoir tenir la séance du groupe professionnel SIA le samedi matin.

Bregenzer avertit que le comité du groupe patronal a déjà décidé sa séance pour le jeudi soir.

Le président central prendra contact avec les deux présidents intéressés.

Le lieu de l'assemblée de 1973 devrait, par rotation, échoir à la Suisse romande. Le président de la section VS en discutera avec les collègues.

3. Rapport annuel du comité central

Chiffre 2: Discussion sur le procédé pour l'adoption de nouveaux membres dans la société centrale sans l'intervention des sections. Le secrétaire enverra les formulaires aussi aux sections.

Chiffre 3.2: Le président Naef des praticiens, demande par écrit une adjonction au rapport soit de dire que l'école professionnelle de Zurich possède un corps de professeurs entraînés.

Le rapport est adopté.

Comptes annuels: Adoptés sans discussion.

Budget 1973: Renvoyé après examen des points 6 et 7.

Les fonds scolaires suisses-allemands sont adoptés sans discussion avec un bénéfice de fr. 10157.25.

La cotisation annuelle sera maintenue sur proposition du comité central à sa cote actuelle.

4. Elections

Thorens a donné sa démission du comité central et resterait si nécessité jusqu'à ce qu'un successeur soit désigné par la

section vaudoise. Le président central fait remarquer que dans deux ans il sera nécessaire d'avoir un nouveau président qui devrait être romand. Thorens demande si la section VS ne pourrait pas présenter un nouveau membre. Examen à faire encore avant de procéder à une nouvelle élection. La confirmation au comité central pour l'Assemblée générale est recommandée avec les responsabilités suivantes:

H. R. Dütschler, président central, section BE

Br. Brandenberger, secrétaire, section ZH-SH

Gebh. Eugster, caissier, section Suisse orientale

Walter Geiser, rédacteur du procès-verbal, représentant du GF, section AG-BL-SO

J. Grünenfelder, représentant du groupe professionnel SIA, section GR

P. Guibert, relations internationales, section GE

Rédacteur en chef Prof. Dr F. Kobold est prêt à continuer encore deux ans pour permettre la réalisation des modifications de parution du journal.

Comme remplaçant de Coppi, section TI, comme contrôleur des comptes est proposée par la section FR, la candidature de Michel Ducrez.

5. Formation des apprentis

La question de formation des apprentis est renvoyée à l'après-midi jusqu'à l'arrivée du collègue R. Walter.

6. Commission de prospective

Le rapport de cette commission est aussi lu par le président. Il doit être encore transmis aux sections.

Ce rapport propose pour l'Assemblée générale des résolutions suivantes:

1. Commission 1: Utilisation multiple du cadastre. Représentants de la commission: Griesel et Peitrequin, représentant du comité central: Guibert, représentant du groupe patronal: sa proposition après discussion: on ajoute un représentant de l'ancienne commission de la propagande: Gfeller.
2. Commission 2: Modèle professionnel. Représentants de la commission: Schneider et Matthias, représentant du comité central: vacant, et de chacune des organisations groupe patronal et conférence: un représentant.
3. Décision de créer une commission permanente de «Sages».

7. Commission de l'automatisme

Le président central rappelle le passé: En 70 à Zug, fut donné décharge à la 1^{re} commission et l'ordre au comité central de préparer une nouvelle commission avec les mêmes instances et de fixer le programme. Le groupe des praticiens demanda que les clients des centres soient représentés aussi bien que ceux-ci. Cette commission fut élue à Davos; présidence Prof. Conzett, mais le représentant des praticiens démissionna.

Le comité central revient à la proposition de 1970: une nouvelle commission avec une représentation des universités, centres de calcul, conférences, des autorités de surveillance et direction des mensurations. La SSMAF indemniserait les représentants des centres par fr. 50.- par jour et billet 1^{re} classe et pour les travaux de bureau, décision préalable né-

cessaire pour en fixer l'indemnité. Ces indemnités restent valables pour toutes les commissions.

Le représentant des praticiens Bregenzer se propose de faire élire à l'Assemblée générale un délégué. Il prendra contact au préalable avec le Prof. Conzett.

3. Rapport annuel du comité central (supplément)

Maintenant les budgets centraux et du journal peuvent être votés.

5. Formation des apprentis (supplément)

R. Walter et J. P. Kuhn, les représentants des commissions respectives de Suisse allemande et Suisse romande, expliquent les modèles auxquels ils sont arrivés pour la formation des apprentis aux écoles professionnelles. Dans les deux modèles il s'agit de maintenir d'un côté la direction de dessinateur et de l'autre la direction d'une école technique. Pourtant les modèles s'écartent du fait que la commission Suisse allemande introduit un apprentissage de deux ans pour un dessinateur de formation pratique. Pour la commission Suisse romande elle reste sur la formation en quatre ans en prévoyant un enseignement plus pratique pour ceux qui resteraient dessinateurs. Dans les deux modèles des possibilités de passage sont prévus pour passer d'une préparation à l'autre.

Modèle Suisse allemande:

2 ans d'apprentissage de dessinateur, après 1 an possibilité de passage

4 ans d'apprentissage de dessinateur en mensurations

1 an d'apprentissage et 3 ans d'école moyenne

Modèle Suisse romande:

4 ans d'apprentissage de dessinateur en direction pratique

4 ans d'apprentissage en théorie plus poussée

4 ans d'apprentissage avec préparation au technicum

Possibilité de passage à chaque instant en choisissant les branches.

La discussion montre qu'il y a un avantage pour le modèle Suisse allemande, dans le fait que le but est plus clairement exprimé. Tandis qu'au modèle romand le désavantage est de devoir prendre une décision déjà la 1^{re} année.

8. Proposition des sections

La section FR présente une modification dans les statuts où à côté du comité une commission technique est prévue; modification admise.

9. Divers

Le président central donne connaissance que la question de l'exécution de plans d'aménagement par des ingénieurs ruraux et des géomètres, fait l'objet des entretiens entre SSMAF et SIA. Lors des journées professionnelles de la SIA des 17/18 février 1972 ce sujet sera discuté.

Lors de la session du comité permanent de la FIG à Tel-Aviv, la SSMAF sera représentée par: H. R. Dütschler, Albrecht, Solari et Walter.

La réaction de la SSMAF au projet de règlement des examens de géomètre est lue à la demande de Kuhn.

Fin de séance à 16 heures.

Le secrétaire:
Walter Geiser